



# Municipalité Saint-Gilles

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES**

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉSOLUTION**

Session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du Conseil municipal de Saint-Gilles, le **13 février 2017** à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand  
Siège #2 - Bruno Montminy  
Siège #3 - Patricia St-Hilaire  
Siège #4 - Carole Dubois  
Siège #5 - Jessy Grondin  
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Samson, maire.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente à cette rencontre.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2017-02-68**

Attendu que, la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que, c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

165, rue O'Hurley, Saint-Gilles, Qc G0S 2P0

Téléphone: (418) 888-3198

Courriel: [info@stgilles.net](mailto:info@stgilles.net)  
[www.st-gilles.qc.ca](http://www.st-gilles.qc.ca)

Télécopieur: (418) 888-5145

Attendu que, le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu que, il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que, malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que, lors des douze jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que, comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Claude Blais

Que, la municipalité de Saint-Gilles soit proclamée alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Gilles, ce **15 février 2017**.



---

Mme Sandra Bélanger, directrice générale

---

165, rue O'Hurley, Saint-Gilles, Qc G0S 2P0

Téléphone: (418) 888-3198

Courriel: [info@stgilles.net](mailto:info@stgilles.net)  
[www.st-gilles.qc.ca](http://www.st-gilles.qc.ca)

Télécopieur: (418) 888-5145